

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
**Séance du 23 janvier 2015**

\*\*\*\*\*

Le vingt-trois janvier deux mille quinze à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Alfred MAXENTI, Maire.

**Étaient présents** : M. Jean-Philippe FLORENCE, Mme Michelle PAUMIER, M. Vincent FRÉCHOU, Mme Patricia MAUNAS, MM Bernard PAUZADER, Lionel DUCROS, Mmes Fabienne TOUVARD, Corinne NOVELLA, M. Pierre CAS AUX-BIC, Mme Isabelle LESUEUR.

**Délégations de vote** :

**Absents** :

**Secrétaire de Séance** : Mme Michelle PAUMIER

Date de la convocation : 19 janvier 2015 – Affichage : 19 janvier 2015

\*\*\*\*\*

**Ordre du jour** : 1 / Investissement : Autorisation de paiement des factures avant le vote du budget – 2 / SDEPA : entretien de l'éclairage public - 3 SDEPA: groupement de commande d'achat d'énergie –4 / Rythmes scolaires – 5 / CCPO : rencontre avec le Président – 6 / Questions diverses.

\*\*\*\*\*

## **1-Objet : Investissement : autorisation de paiement des factures avant le vote du budget**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**AUTORISE** Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement sur l'exercice 2015 dans la limite du quart du montant inscrit au BP 2014, déduction faite de la dette.

## **2- Objet : SDEPA : entretien de l'Eclairage Public**

Monsieur le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que la commune avait transféré en octobre 2009 la compétence optionnelle relative à l'entretien de l'éclairage public au SDEPA des Pyrénées-Atlantiques. Ce marché vient d'être renouvelé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 avec de nouvelles options d'astreinte et de visite nocturne mensuelle.

La commune est donc invitée à se prononcer sur le choix de ces nouvelles options.

Monsieur le Maire présente également un devis déposé par M. Gilles Bernasqué présentant les mêmes prestations à des prix plus avantageux.

Le Conseil Municipal invite M. le Maire à se rapprocher des services du SDEPA pour dénoncer le précédent contrat.

Dans le cas où la commune ne pourrait résilier ce contrat, il conviendrait de demander la prestation « entretien correctif » et non « préventif ».

## **3. Objet : SDEPA : groupement de commandes sur l'achat d'énergie**

M. Le Maire donne lecture d'un courrier du SDEPA relatif à l'ouverture des marchés de l'énergie, avec pour conséquence la disparition programmée des tarifs règlementés de l'électricité au 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les sites d'une puissance souscrite supérieure à 36 kVA.

Après vérification auprès des services de notre fournisseur EDF Collectivités, il apparaît que la commune ne possède aucun abonnement avec une telle puissance, il n'y a donc pas lieu d'adhérer au groupement de commandes créé pour l'occasion.

## **4. Objet : Rythmes scolaires**

Monsieur le Maire évoque la possibilité de signer une convention avec la communauté de communes de la Vallée d'Ossau afin de bénéficier des activités périscolaires au même titre que Buzy, dans le cadre du regroupement scolaire.

Le conseil demande à M. le Maire de chiffrer le coût supplémentaire avant de se prononcer, 10 personnes étant d'accord sur le principe, une contre.

## **5. Objet : Rencontre avec M. le Président de la CCPO**

M. Daniel LACRAMPE, Président de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais, propose de venir rencontrer les élus afin d'évoquer les sujets en cours ou à suivre en fonction de l'application de la réforme territoriale. La date retenue est le vendredi 6 février prochain à 20 h 30.

## **6 -Objet : Questions diverses**

### **Objet : Courrier M. RODRIGUEZ**

Monsieur le Maire donne lecture de la demande de M. RODRIGUEZ concernant l'intention d'installer une roquetière sur la parcelle communale louée à M. David BONNAVENTURE. Le conseil municipal donne son accord et charge M. le Maire d'informer Messieurs BONNAVENTURE et RODRIGUEZ.

**Objet : Courrier de M. SABALOT**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande faite par le Président des agriculteurs au sujet des fermages. Les membres du syndicat, réuni dernièrement en assemblée, souhaiteraient que l'augmentation des prix des défrichements communaux soit bloquée.

Le conseil Municipal charge M. le Maire de rappeler aux exploitants que les prix des fermages sont fixés par arrêté préfectoral.

**Objet : Association « Terres de lutttes et de mémoires »**

M. le Maire explique que l'association souhaite implantée une signalétique relative aux évènements survenus le 17 juillet 1944 à Buziet. La participation financière de la commune sera inscrite au prochain budget.

**Objet : Projet Cimetière**

La commission a présenté au conseil le projet de M. Labadie-Larroudé, l'architecte retenu pour ce dossier. L'enveloppe sera d'environ 32.000 € HT avec la création d'un colombarium, d'un jardin du souvenir et de la mise en valeur du monument des Guerilleros.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée à 23h15.

Ci-dessous, signature des conseillers

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus-dits.